

Assemblée des membres d'Infra Suisse

Date	Jeudi 29 avril 2021, 10h00 – 11h20	
Lieu	En ligne	
Participants	64 personnes	
Président de séance	Christian Wasserfallen, conseiller national, président d'Infra Suisse	
Procès-verbal	Matthias Forster, directeur d'Infra Suisse	
Distribution	Membres, membres associés, membres d'honneur et membres honoraires	
Ordre du jour	1	Salutations 1
	2	Procès-verbal de l'assemblée des membres du 30 avril 2020 1
	3	Modification des statuts 2
	4	Berufsfachschule Verkehrswegbauer 3
	4.1	Approbation du plan directeur 2025..... 3
	4.2	Informations de l'école..... 3
	5	Finances 3
	5.1	Approbation des comptes annuels 2020..... 3
	5.2	Approbation des rapports des réviseurs et décharge aux organes..... 3
	5.3	Fixation de la cotisation de membre 2021 4
	5.4	Approbation du budget 2021 4
	6	Elections 4
	6.1	Election des réviseurs internes et de l'organe de révision 4
	6.2	Election des délégués et des délégués suppléants 5
	6.3	Election des membres du comité..... 5
	6.4	Election du président..... 5
	7	Départs 6
	8	Informations d'Infra Suisse 6
	9	Divers 6

1 Salutations

Le président Christian Wasserfallen souhaite la bienvenue à l'assemblée ordinaire des membres. Celle-ci a lieu sous forme de webinar, en raison de la pandémie. Nous avons renoncé à inviter des invités. Tous les membres du comité d'Infra Suisse hormis Guido Meier sont présents.

L'assemblée des membres a été annoncée dans les délais dans le bulletin d'information et sur le site Internet, et l'invitation avec l'ordre du jour et les annexes a été envoyée dans les délais. Le procès-verbal est tenu par Matthias Forster, directeur d'Infra Suisse.

Aucune modification de l'ordre du jour n'a été demandée.

64 personnes se sont inscrites pour l'assemblée. 49 d'entre elles ont un droit de vote et ont reçu leurs données de connexion pour l'outil de votation en ligne POLYAS. Le décompte des voix est réalisé par l'outil de votation en ligne.

2 Procès-verbal de l'assemblée des membres du 30 avril 2020

Aucune demande de modification n'a été reçue concernant le procès-verbal de la dernière assemblée des membres.

Décision : Le procès-verbal de l'assemblée des membres du 30 avril 2020 est approuvé à l'unanimité par 34 voix contre 0, sans abstention.

3 Modification des statuts

Parmi les membres d'Infra Suisse, quinze entreprises se sont regroupées dans la Conférence spécialisée Travaux souterrains. Cette Conférence spécialisée gère son propre fonds destiné à la formation et à la promotion de la relève dans les travaux souterrains (« fonds de formation Travaux souterrains »). Ces quinze membres se sont engagés à verser à ce fonds des contributions supplémentaires, à côté des cotisations ordinaires pour Infra Suisse. Cette conférence spécialisée gère ce fonds de manière autonome. La Conférence spécialisée Travaux souterrains vise une solution similaire à celle que connaît déjà la Conférence spécialisée Travaux spéciaux du génie civil depuis la fondation de la Fédération Infra. Elle demande par conséquent au comité et à l'assemblée des délégués d'Infra Suisse

1. de transférer la fortune du fonds de formation Travaux souterrains à Infra Suisse, au 31.12.2021,
2. de présenter la fortune du Fonds sous forme de provision dans les comptes annuels d'Infra Suisse et de l'utiliser exclusivement pour la formation et la promotion de la relève dans les travaux souterrains et, pour cela,
3. de modifier les statuts dans ce sens, au 1.1.2022.

Les membres de la Conférence spécialisée Travaux souterrains s'engagent à s'acquitter de leur obligation de verser les contributions convenues sur les mandats jusqu'au 31.12.2021.

Le comité a examiné les propositions de la Conférence spécialisée Travaux souterrains et les approuve. Sur cette base, le comité propose à l'assemblée des membres 2021 d'Infra Suisse d'approuver la révision suivante des statuts, au 1^{er} janvier 2022 :

Art. 36 (jusqu'ici)

36.1 Sous la désignation «Ausbildungsfonds Untertagbau», des moyens financiers sont gérés, consacrés durablement et exclusivement à la formation permanente et continue de professionnels des travaux souterrains. Une comptabilité séparée est tenue pour le fonds de formation Travaux souterrains.

36.2 Le fonds de formation Travaux souterrains est alimenté par des cotisations d'entreprises opérant dans le domaine des travaux souterrains. Ces entreprises sont regroupées dans la conférence spécialisée UTB.

36.3 Infra Suisse conclut un contrat avec la fondation Campus Sursee et des entrepreneurs suisses de travaux souterrains (conférence spécialisée UTB), régissant la collaboration dans le domaine de la formation permanente et continue en matière de travaux souterrains. La conclusion et la modification éventuelle du contrat en tant que cocontractant d'Infra Suisse relèvent de la compétence du Comité.

36.4 Une éventuelle distribution des ressources du fonds a lieu sous réserve que leur emploi exclusif et irrévocable poursuive des buts de formation dans le domaine des constructions souterraines.

Art. 36 (nouvellement)

Le fonds de formation Travaux souterrains repris de la Conférence spécialisée Travaux souterrains est maintenu. Les ressources du fonds sont destinées de manière permanente et exclusive à la formation et à la promotion de la relève dans le domaine spécialisé des travaux souterrains et doivent figurer en clair dans les comptes de l'association sous forme de provision séparée.

La parole n'est pas demandée par les membres.

Décision : L'assemblée des membres approuve la modification des statuts au 1^{er} janvier 2022 par 35 voix contre 0 et 1 abstention.

4 Berufsfachschule Verkehrswegbauer

4.1 Approbation du plan directeur 2025

Florian Tschümperlin, directeur de la Berufsfachschule Verkehrswegbauer (école professionnelle des constructeurs de voies de communication), informe sur les travaux de construction réalisées dans le cadre du plan directeur 2020 terminé. Il présente ensuite les principaux éléments du plan directeur 2025. Les membres ont reçu les détails en annexe à l'invitation à l'assemblée des membres. Le plan directeur 2025 comprend des mesures pour un montant de CHF 2'930'000.- (+/- 15 %, hors TVA). Ces mesures seront réalisées par étapes, jusqu'en 2025.

Mesure	Réalisation	CHF
A Rénovation extérieure du bâtiment 7 et de la halle 8.1	Eté/automne 2021	780'000.-
B Rénovation / transformation du bâtiment administratif 7	Mai à juillet 2022	530'000.-
C Rénovation, réaménagement « salle de classe 2030 »	Printemps 2022	1'500'000.-
D Installation photovoltaïque sur la halle 8.1	Printemps 2021	120'000.-
Total (+/- 15%, hors TVA)		2'930'000.-

Aucune question ni remarque n'est émise par les membres.

Décision : L'assemblée des membres approuve le plan directeur 2025 par 38 voix contre 1 et 2 abstentions.

4.2 Informations de l'école

Florian Tschümperlin informe sur les expériences faites à l'école professionnelle en rapport avec la pandémie. Jusqu'ici, seul un petit nombre d'apprentis ont été testés positifs au Covid-19. Cela montre que les concepts de protection de l'école ont fait leurs preuves. Le niveau de numérisation de l'école était déjà élevé avant la pandémie, ce qui s'est avéré précieux pour l'enseignement à distance. Florian Tschümperlin se demande si l'enseignement à distance ne pourrait pas, à l'avenir, devenir un élément à part entière de la formation.

5 Finances

5.1 Approbation des comptes annuels 2020

Les comptes annuels 2020 ont été envoyés aux membres avec l'invitation. M. Forster commente les principaux postes du compte de résultat 2020 et du bilan. En raison de la pandémie, le chiffre d'affaires a baissé d'un peu plus de CHF 18 millions, comme l'année précédente et dans le budget, à un peu moins de CHF 16 millions. Les comptes bouclent sur un résultat d'exploitation après impôts de CHF 320'850.75. Le capital propre était de CHF 7.8 millions fin 2020.

Aucune question ni remarque n'est émise par les membres.

Le président renvoie aux rapports des réviseurs, au point suivant de l'ordre du jour.

Décision : Les comptes annuels 2020 sont approuvés par 38 voix contre 0 et 1 abstention.

5.2 Approbation des rapports des réviseurs et décharge aux organes

Les rapports de la société de révision externe Trevis AG et des réviseurs internes ont été remis aux membres avec l'invitation à l'assemblée. Denis Dal Farra, réviseur interne, est présent.

Les réviseurs internes proposent de donner décharge aux organes responsables.

Décision : Les rapports des réviseurs sont approuvés par 37 voix contre 0 et 1 abstention, et décharge est donnée aux organes responsables.

5.3 Fixation de la cotisation de membre 2021

Le comité propose de laisser inchangée la cotisation de membre. Celle-ci est actuellement composée de deux éléments :

1. la cotisation de base de CHF 250.- par membre
2. la contribution aux prestations de 1 % de la masse salariale 2020, avec un système de rabais progressif selon la grille suivante :

Catégorie de masse salariale	Rabais	Taux par catégorie
≤ 0.6 MCHF	0%	1.0 ‰
> 0.6 - 2.0 MCHF	10%	0.9 ‰
> 2.0 - 3.0 MCHF	20%	0.8 ‰
> 3.0 - 4.0 MCHF	30%	0.7 ‰
> 4.0 - 5.0 MCHF	40%	0.6 ‰
> 5.0 - 6.0 MCHF	50%	0.5 ‰
> 6.0 - 7.0 MCHF	60%	0.4 ‰
> 7.0 MCHF	70%	0.3 ‰

Par ailleurs, le Comité propose à l'assemblée des membres d'accorder, cette année aussi, un rabais de CHF 1500.- sur la contribution aux prestations par apprenti ayant réussi son examen de fin d'apprentissage en 2021 dans les professions de constructeur/trice de routes CFC, constructeur/trice de fondations CFC, assistant/e-constructeur/trice de routes AFP ou assistant/e-constructeur/trice de fondations AFP. Une baisse des recettes de CHF 340'000.- est prévue au budget 2021 dans ce sens.

Décision : La cotisation de membre 2021 comprenant la cotisation de base, la contribution aux prestations et le rabais par examen de fin d'apprentissage réussi, selon proposition du comité, est approuvée à l'unanimité par 40 voix contre 0.

5.4 Approbation du budget 2021

Le budget 2021 a été envoyé aux membres avec l'invitation. M. Forster comment les principaux postes. Les recettes d'exploitation sont budgétisées à CHF 17 millions. Cela représente environ CHF 1 million de moins que l'année précédente. Cette diminution est liée au plus faible nombre d'apprentis et à l'enseignement partiellement à distance à l'école professionnelle des constructeurs de voies de communication ainsi qu'à la suppression des deux journées Infra à Lucerne et à Lausanne. La dissolution partielle de provisions permet de budgétiser un résultat d'exploitation légèrement positif, de CHF 11'000.-.

Aucune question ni remarque n'est émise par les membres.

Décision : Le budget 2021 est approuvé par 40 voix contre 0 et 1 abstention.

6 Elections

Des élections ordinaires doivent avoir lieu cette année.

6.1 Election des réviseurs internes et de l'organe de révision

Le comité propose à l'assemblée d'élire à nouveau Trevis AG, à Sursee, comme organe de révision externe. L'organe de révision externe doit être élu chaque année.

Le comité propose de réélire les réviseurs internes pour un nouveau mandat de deux ans. Ce sont Messieurs Titus Moser (H. Wellauer AG) et Denis Dal Farra (Walo Bertschinger AG) ainsi que Yves Ottiger (Amrein AG) comme réviseur remplaçant.

Décision : L'assemblée des membres approuve l'élection de l'organe de révision externe et des réviseurs internes par 42 voix contre 0, sans abstention

6.2 Election des délégués et des délégués suppléants

Peter Fringeli s'est retiré comme délégué et Philipp Köppel comme délégué suppléant. Le comité recommande à l'assemblée des membres de permettre aux membres STRABAG AG et KIBAG Bauleistungen AG de conserver un siège dans la délégation d'Infra Suisse. Il propose comme nouveau délégué Günter Moser, de STRABAG AG, et comme nouveau délégué suppléant Michael Fehr, de KIBAG Bauleistungen AG. Les autres délégués et délégués suppléants se représentent pour un nouveau mandat de deux ans. Les personnes suivantes se présentent ainsi à l'élection :

Délégués SSE

Stefan Bodmer, Rothpletz, Lienhard & Cie AG
Etienne Clivaz, PraderLosinger SA
Rena De Zanet, De Zanet AG
Frédéric Gross, Grisoni-Zaugg SA
Thomas Imperiali, P. Imperiali & Cie AG
Guido Meier, Braumann Tiefbau AG
Tobias Meschenmoser, Implenla Suisse SA
Günter Moser, STRABAG AG
Stefan Müller, Frutiger AG Thun
Nicolas Pagani, CSC Costruzioni SA
Nils Rentsch, Perrin Frères SA
Andreas J. Rogenmoser, Colas Suisse SA
Sandra Salvador-Ziegler, Ziegler AG
André Schär, Walo Bertschinger AG
Dieter Schaub, H. Graf AG
René Schmidli, JMS Risi AG
Daniel Spörri, Implenla Schweiz AG
Daniel Stalder, Stalder Tiefbau AG
Ivan Vicenzi, Pizzarotti SA

Délégués suppléants SSE

Thomas Aschwanden, Gasser Felstechnik AG
Marcel Baumann, Antiglio SA
Michael Fehr, KIBAG Bauleistungen AG
Gian-Andrea Frehner, Walo Bertschinger AG
Benno Koch, Koch AG
Felix Mann, Laurent Membrez SA
Titus Moser, H. Wellauer AG
Beat Müller, Stutz AG Frauenfeld
Jean-Philippe Ryter, Marti Construction SA
Andreas Schmid, Pius Schmid AG
Daniel Widmer, Aarvia Bau AG

Décision : L'assemblée des membres élit les personnes ci-dessus par 41 voix contre 0 et 1 abstention pour un mandat de deux ans comme délégués SSE et délégués suppléants SSE.

6.3 Election des membres du comité

A l'exception de Hanspeter Stadelmann, tous les membres du comité se représentent :

Marcel Baumann, Antiglio SA	René Schmidli, JMS Risi AG
Felix Mann, Laurent Membrez SA	Ivan Vicenzi, Pizzarotti SA
Guido Meier, Braumann Tiefbau AG	Oliver Wellauer, H. Wellauer AG
Tobias Meschenmoser, Implenla Suisse SA	Christoph Zaugg, Frutiger AG
André Schär, Walo Bertschinger AG	

Décision : L'assemblée des membres réélit les personnes ci-dessus à l'unanimité par 41 voix contre 0, sans abstention, pour un mandat de deux ans au comité.

En remplacement de Hanspeter Stadelmann, le comité d'Infra Suisse propose à l'assemblée des membres d'élire Marco Cellere. Marco Cellere est président de la direction de Cellere Bau AG, à St-Gall. Il se présente personnellement à l'assemblée des membres.

Décision : L'assemblée des membres élit Marco Cellere par 40 voix contre 0 et 1 abstention au comité d'Infra Suisse.

6.4 Election du président

Le comité d'Infra Suisse propose à l'assemblée des membres d'élire le conseiller national Christian Wasserfallen pour deux années supplémentaires comme président d'Infra Suisse.

Décision : L'assemblée des membres élit le conseiller national Christian Wasserfallen à l'unanimité par 40 voix contre 0, sans abstention, pour deux années supplémentaires comme président d'Infra Suisse.

7 Départs

Matthias Forster quitte le secrétariat d'Infra Suisse fin juin 2021. Il est entré à la Fédération Infra le 1^{er} avril 2008 comme responsable de la communication et directeur adjoint, et a pris la direction d'Infra Suisse le 1^{er} février 2016. Le président le remercie de son engagement et lui adresse ses meilleurs vœux pour l'avenir.

Le président remercie Peter Fringeli de son engagement comme délégué et Philipp Köppel de son engagement comme délégué suppléant.

Le 28 avril 2010, Hanspeter Stadelmann a été élu par l'assemblée des membres à Sursee au comité de la Fédération Infra. Dans celle-ci, il a été responsable du domaine travaux souterrains et a dirigé la Conférence spécialisée Travaux souterrains. Il s'est engagé avec passion pour la construction d'infrastructures et pour Infra Suisse. Le président le remercie de son grand engagement durant toutes ces années.

8 Informations d'Infra Suisse

Les conséquences de la pandémie continuent d'occuper le secteur. Avec la Société suisse des entrepreneurs, Infra Suisse continue de sensibiliser les maîtres d'ouvrage publics à investir dans des projets. Une attention particulière est accordée à la mise en œuvre du nouveau droit des marchés publics. Infra Suisse s'engage pour une mise en œuvre effective et proche de la pratique. La tendance à la numérisation se poursuit et s'est encore renforcée avec la pandémie. Dans ce domaine également, Infra Suisse s'engage pour des solutions et des formes de collaboration conformes aux besoins des entreprises.

Depuis le début de l'année, Nils Sommer renforce le secrétariat d'Infra Suisse à Zurich et à Lausanne en tant que responsable du marché. Cet excellent connaisseur du droit des marchés publics est également le premier interlocuteur pour les membres de Suisse romande.

Une vue d'ensemble des manifestations d'Infra Suisse est proposée sur <https://infra-suisse.ch/veranstaltungen>.

9 Divers

La parole n'est pas demandée par les membres.

Le président remercie les participants et clôt l'assemblée des membres.

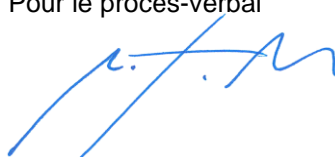
Zurich, le 3 mai 2021

Le président



Christian Wasserfallen, conseiller national

Pour le procès-verbal



Matthias Forster